

A l'attention de M. Lhuissier, Directeur-Adjoint des Services Départementaux de l'Education Nationale de Seine-Saint-Denis.
Sous couvert du chef d'établissement du collège Henri Barbusse, M. Trévisan.

Saint-Denis, le 11 juin 2013

Objet : Lettre de relance et demande d'audience.

Monsieur,

Nous revenons de nouveau vers vous afin de vous signifier qu'un poste d'Assistant Pédagogique est resté vacant depuis fin février 2013. Il est évident que les élèves ont largement pâti de cette absence de soutien scolaire. Nous nous étonnons que ce poste ne soit toujours pas pourvu à ce jour; cette situation compromet largement la réussite de nos élèves en difficulté, élèves que l'Institution s'est fermement engagée à soutenir.

C'est pourquoi ce poste doit être pourvu dès la rentrée 2013 car les missions qui lui sont dévolues ne sauraient être remplacées par les attributions de l'Emploi d'Avenir Professeur récemment affecté, sans vote ni concertation préalables du Conseil d'Administration, dans notre établissement.

Au vu des difficultés spécifiques d'encadrement au sein du collège, particulièrement en ce qui concerne la Vie Scolaire, nous réitérons notre demande de pourvoir entièrement le premier poste de CPE.

En outre, nous avons besoin d'au moins 9 postes d'AED afin d'assurer des conditions plus sereines pour la gestion des élèves.

.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer nos salutations distinguées.

Les enseignants et les parents du Collège Henri Barbusse.